



Les citoyennes et citoyens de Grangettes
sont convoqués en assemblée communale le

LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 À 20H00 À L'ABRI PC

TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du 11 mai 2023.
(Publié sur le site internet www.grangettes-pres-romont.ch et disponible au secrétariat communal dix jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Budget 2024
 - 2.1. Budget de fonctionnement
 - 2.1.1. Rapport de la commission financière – approbation
 - 2.2. Budget des investissements
 - 2.2.1. Rapport de la commission financière – approbation
3. Election de deux nouveaux membres à la commission financière
4. Divers

Les documents relatifs aux points soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés auprès de l'Administration communale, durant les heures d'ouvertures, dix jours avant l'assemblée communale.

Le Conseil communal